

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00614 Numéro SIREN : 518 305 453 Nom ou dénomination : EURL C. LESNE

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2023 sous le numéro de dépôt 5620

EURL C. LESNE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 210 000 euros

Siège social : 44, Linache

22100 TRELIVAN

518 305 453 RCS ST MALO

**COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2022**

Certifiés conformes,
LA GERANCE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 215	433	782	1 025	-243	-23.71
	Autres immobilisations corporelles	25 796	9 740	16 057	21 168	-5 111	-24.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	751 880		751 880	750 700	1 180	0.16
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	778 891	10 173	768 719	772 893	-4 174	-0.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	238 600		238 600	172 927	65 673	37.98
	Autres créances	117 418		117 418	105 115	12 302	11.70
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	225		225	225		
	Disponibilités	41 412		41 412	45 592	-4 180	-9.17
	Charges constatées d'avance (3)	7 200		7 200		7 200	
	Total III	404 855		404 855	323 860	80 995	25.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 183 747	10 173	1 173 574	1 096 753	76 821	7.00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	236 100	138 300	97 800	70.72
	Report à nouveau	65	23	42	181.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 110	97 842	269	0.27
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	2 826	383	2 444	638.87
	Total I	344 801	244 247	100 554	41.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	650 278	757 368	-107 091	-14.14
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	54 983	5 902	49 081	831.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 412	3 915	22 497	574.65
	Dettes fiscales et sociales	84 670	77 525	7 144	9.22
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 431	7 795	4 635	59.47
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	828 772	852 505	-23 733	-2.78
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 173 574	1 096 753	76 821	7.00

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

290 162 233 055

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	355 487		355 487	259 693		95 794	36.89
Chiffre d'affaires NET	355 487		355 487	259 693		95 794	36.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 123	12 915		-10 792	-83.56
Autres produits			1	107		-105	-98.72
Total des Produits d'exploitation (I)			357 611	272 714		84 897	31.13
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			75 927	43 645		32 282	73.96
Impôts, taxes et versements assimilés			2 953	3 949		-996	-25.22
Salaires et traitements			213 774	173 415		40 359	23.27
Charges sociales			35 721	30 194		5 526	18.30
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 354	2 618		2 736	104.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 214	0		1 214	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			334 943	253 821		81 121	31.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 669	18 893		3 776	19.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	90 000	85 002	4 999	5.88
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 985	1 027	958	93.22
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	91 985	86 029	5 956	6.92
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 542	3 601	2 942	81.70
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 542	3 601	2 942	81.70
2. Résultat financier (V-VI)	85 442	82 428	3 014	3.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	108 111	101 321	6 790	6.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 950	45	7 905	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 444	383	2 061	538.87
Total VIII	10 394	428	9 966	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-10 394	-428	-9 966	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-393	3 052	-3 445	-112.88
Total des produits (I+III+V+VII)	449 596	358 743	90 853	25.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	351 486	260 901	90 584	34.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 110	97 842	269	0.27

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 173 573.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 355 487.12 Euros et dégageant un bénéfice de 98 110,36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a pris la participation de 68% de la SAS 3 CT et 15.63% de la SAS GROUPE LESNE.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-171)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 215		
Matériel de transport	24 487		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 309		
TOTAL	27 011		
Autres participations	750 700		1 180
TOTAL	750 700		1 180
TOTAL GENERAL	777 711		1 180

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 215	1 215
Matériel de transport			24 487	24 487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 309	1 309
TOTAL			27 011	27 011
Autres participations			751 880	751 880
TOTAL			751 880	751 880
TOTAL GENERAL			778 891	778 891

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	190	243		433
Matériel de transport	3 721	4 709		8 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	907	402		1 309
TOTAL	4 818	5 354		10 173
TOTAL GENERAL	4 818	5 354		10 173

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	243				
Matériel de transport	4 709				
Matériel de bureau informatique mobilier	402				
TOTAL	5 354				
TOTAL GENERAL	5 354				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	238 600	238 600	
Personnel et comptes rattachés	733	733	
Impôts sur les bénéfices	3 445	3 445	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 927	3 927	
Groupe et associés	109 158	109 158	
Débiteurs divers	154	154	
Charges constatées d'avance	7 200	7 200	
TOTAL	363 218	363 218	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 511	3 511		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	663 936	125 325	538 611	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 412	26 412		
Personnel et comptes rattachés	18 111	18 111		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 443	19 443		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 715	46 715		
Autres impôts taxes et assimilés	401	401		
Groupe et associés	54 983	54 983		
Autres dettes	12 431	12 431		
TOTAL	845 942	307 331	538 611	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	107 085			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	54 983			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	700			700

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-3/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 511
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 485
Dettes fiscales et sociales	27 024
Autres dettes	1 946
Total	38 966

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	86 559
Total	86 559

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	1
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

EURL C. LESNE
22100 TRELIVAN

Page : 10

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ANN2TOM	10 000	221 276	100.00					224 875	32 342		
- SARL AP2TOM	50 000	326 737	100.00					338 002	39 812	30 000	
- SARL AUTO CONTROLE CAPEMERA	2 000	147 135	100.00					260 078	32 234	28 000	
- SARL AUTO CONTROLE TADEN	2 000	183 216	90.00					358 013	49 138	27 000	
- SAS 3 CT	1 000	34 016	68.00					99 218	33 016		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL AUTO CONTROLE MALOUIN	2 000	86 893	50.00					422 275	37 563	5 000	
- SAS GROUPE LESNE	1 280		15.63								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Rbt sinistre	2 123
Total	2 123

EURL C. LESNE
Société à responsabilité limitée
Au capital de ~~210 000~~ euros
Siège social : 44, Linache
22100 TRELIVAN

518 305 453 RCS ST MALO

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 98 110,36 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice **98 110,36 euros**
- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur **64,77 euros**

Solde 98 175,13 euros

Affectation du solde :

- A la réserve légale **19 300,00 euros**
- A titre de dividende global à l'associé unique **22 000,00 euros**
soit 31,43 euros par part
- Au compte "autres réserves" **56 800,00 euros**
qui s'élève ainsi à 89 900,00 euros
- Au compte "report à nouveau" **75,13 euros**
qui s'élève ainsi à 75,13 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre **de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 %** prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **22 000,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2023.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

CC

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
- L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
 - soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
 - soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.
- Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Montant total dividendes	Montant dividendes <u>éligibles</u> à l'abattement de 40 %
31 décembre 2021	Néant	Néant
31 décembre 2020	2 000 euros	2 000 euros
31 décembre 2019	Néant	Néant

**Certifié conforme
La Gérance**

